

Le maire de Saint-Paul veut garder son or bleu

La gestion de l'eau ne sera désormais plus de la responsabilité des municipalités. Mais pour les élus, cette obligation dictée par l'Etat n'est pas des plus réjouissantes.

Bruno Gillet, maire de Saint-Paul-en-Chablais, incarne cet « Astérix », comme il le dit, cet irréductible maire qui ne veut pas lâcher son eau. « Pour nous, l'eau c'est notre patrimoine, notre culture et les habitants y sont très attachés. C'est peut-être un sentiment rural mais on le revendique », se défend-il.

Il aime à raconter l'épopée de l'eau à Saint-Paul, « le pays des sources », « le territoire qui représente 80 % de l'impluvium des Eaux d'Evian », qui a demandé « de nombreux investissements importants pour entretenir ses 50 km de réseaux ». Sous ses pieds, une nappe de 600 000 mètres cubes est exploitée depuis les années 1990.

Le village alimente six communes

Aujourd'hui, le village du Gavot alimente six communes en eau potable en

plus de ses habitants: Laringes, Neuvecelle, Maxilly, Vinzier, Champanges et Féternes. « On n'a pas attendu qu'on vienne nous dire comment faire pour que ça fonctionne entre nous », rétorque le maire à cette loi qui l'oblige à remettre entre les mains d'autrui son bien le plus précieux. « Ce n'est pas la peine de régler par une loi ce que le bon sens fait au quotidien. »

Cette ressource inestimable est aujourd'hui vendue « à un prix agréable : elle rapporte 45 % du prix du mètre cube d'eau vendu ». De ce fait, la recette annuelle s'élève à 100 000 euros par an pour Saint-Paul-en-Chablais.

« Nous voulons conserver les recettes de la production »

Difficile de se séparer de cette manne financière. « Avec la CCPEVA, nous pouvons tomber d'accord sur le fait qu'ils s'occupent de la distribution mais nous voulons conserver les recettes liées à la production. Une loi nous l'autorise », avance Bruno Gillet. A voir si cette échappatoire fonctionne.

Le maire craint également pour sa centrale hydroélectrique installée il y a deux ans sur des colonnes de pom-



Depuis qu'il est question de transférer la gestion de l'eau à la CCPEVA, Bruno Gillet, maire de Saint-Paul-en-Chablais, s'y oppose.

pages. « On ne va pas couper le local en deux, une partie pour la CCPEVA qui contient l'eau et celle qui accueille la centrale pour nous. Nous sommes chez nous et

on tient à le rester. »

Bruno Gillet réfléchi aussi à plus long terme : « Oui l'eau est un bien de la nation, oui nous souhaitons garder notre res-

source. A l'avenir, qui dit que nous ne pourrions pas l'exploiter et l'embouteiller pour créer des emplois ? » Conscient de la richesse naturelle qu'il possède

encore jusqu'au 31 décembre, le maire de Saint-Paul ne compte pas la lâcher sans réagir.